



Ville de Montauban

REPUBLICHE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE

Séance du 30 mars 2016

N°36/03/2016 : MESURES DE CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2016/2017

L'an deux mille seize, le mercredi 30 mars à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 24 mars 2016.

Etaient présents : 35

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PEKO, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Monique VALAT, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Béatrice KOHLER, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Aurélie BURATTI, José GONZALEZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Gaël TABARLY, Thierry VIALLON

Pouvoirs : 8

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Christian PEREZ, Jean-Michel MUSCATELLI à Angèle LOUCHART, Jean-François GARRIGUES à Aurore KOTHE, Laura NICOLAS à Véronique LAGARRIGUE, Quentin SUCAU à Annie GUILLOT, Jeannine MEIGNAN à Rodolphe PORTOLES, Pauline BLANC à Valérie RABAULT, Marie-Dominique BAGUR à Thierry VIALLON

Absents : 2

Mesdames, Messieurs Anne ALASSANE, Carole GARCIA

Madame Aurore KOTHE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Monsieur François Xavier Pestel, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, nous informe des mesures suivantes, proposées pour la rentrée scolaire 2016/2017, validées en Commission Départementale de l'Education Nationale du 15 février 2016.

➤ **Ouverture de poste :**

- Ecole Verte de l'Hippodrome : 1 poste
- Ecole élémentaire Ferdinand Buisson : 1 poste
- Ecole élémentaire Fernand Balès : 1 poste spécialité occitan

➤ **Retrait de poste :**

- Ecole élémentaire Fernand Balès : 1.5 poste

➤ **Mesures spécifiques :**

- Création d'un poste au titre du **dispositif moins de trois ans** à l'école Maternelle Alexandre 1er
- 1 poste PMQC (Plus de Maîtres Que de Classes) soumis à la rédaction de projet des 2 écoles est positionné pour :
 - 0.50 ETP à l'école élémentaire Fernand Balès
 - 0.50 ETP à l'école élémentaire Jules Guesde

En raison d'une forte demande attendue en petite section, les écoles maternelles du cœur de ville n'offriront pas, en l'état, suffisamment de places disponibles pour l'inscription de tous les enfants du secteur.

Aussi, la Ville de Montauban propose d'affecter le poste proposé pour l'école élémentaire Ferdinand Buisson à l'école maternelle Francis Jourdain qui dispose d'une classe libre afin de répondre aux besoins connus du cœur de ville.

Au vu de ces éléments, il vous est proposé de bien vouloir :

- vous prononcer sur ces mesures de carte scolaire 2016/2017 avec la proposition d'affecter le poste proposé à l'Ecole Ferdinand Buisson, à l'Ecole maternelle Francis Jourdain.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

04 AVR. 2016

De sa publication le :

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 31 mars 2016

Maire,

Brigitte BAREGES

